

PUBLICATION LE 05 avril 2022

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NEAUPHLETTE

M. Jean-Luc KOLKEKA - Maire

3, rue des Loges

78980 NEAUPHLETTE

Tél : 01 34 78 34 91

SIRET 21780444200010

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Marché public de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour l'aménagement de la rue des Près de Launay et la rue de la Mare au Coq pour la commune de Neauphlette (78).
Référence	2022-Amenagement
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Lieu d'exécution principal	LIEU DIT PRES DE LAUNAY - RUE DE LA MARE AU COQ 78980 NEAUPHLETTE
Description	<p>Le marché est conclu selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1-1° et suivants du code de la commande publique.</p> <p>Il s'agit d'un marché de maîtrise d'œuvre tel que défini à l'article R2172-1 du code de la commande publique.</p> <p>Le présent marché de maîtrise d'œuvre est un marché forfaitaire conclu à prix provisoire.</p> <p>La présente consultation n'est pas allotie car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes au sens de l'article L2113-10.</p> <p>Le marché objet de la présente consultation n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R2113-4 du code de la commande publique.</p> <p>Le présent marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles ou variantes obligatoires.</p>
Code CPV principal	71311300 - Services de conseil en matière d'infrastructure
Code CPV complémentaire	71222000 - Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs
Forme	Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	<p>La présente consultation a pour objet un marché de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour l'aménagement de la rue des Près de Launay et la rue de la Mare au Coq pour la commune de Neauphlette.</p> <p>Le CCTP et les autres pièces de la consultation détaillent l'opération de travaux projetés et son contexte.</p> <p>Eléments de mission : AVP; PRO; AMT; VISA; DET; AOR.</p> <p>Missions complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'assistance à la désignation d'un huissier pour constater l'état de l'environnement et des limites privatives avant et après travaux,- L'assistance à la désignation d'un laboratoire pour la recherche d'amiante et

d'HAP,

- La constitution d'un dossier de subvention au titre du programme VRD Départemental.

Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux: 450 000 €HT(Date de valeur du coût travaux au mois M0 de l'engagement du MOE).

Délais prévisionnels :

Démarrage prévisionnel de la mission : juin 2022.

Durée prévisionnelle d'engagement du maître d'œuvre (hors garantie de parfait achèvement) : 12 mois.

Démarrage prévisionnel des travaux : mars 2023.

- Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois (hors garantie de parfait achèvement).

Conditions relatives au contrat

Financement Financement assuré par le budget du maître d'ouvrage et par des subventions d'organismes partenaires.

Le mode de règlement proposé est le virement administratif. Conformément aux règles de la comptabilité publique, le délai maximum de paiement est de 30 jours.

Forme juridique Sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement :

1. soit conjoint (lorsque chaque membre du groupement s'engage à exécuter la (ou les) prestation(s) susceptible(s) de lui être confiée(s) dans le marché)
2. soit solidaire (lorsque chaque membre du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché).

L'entreprise mandataire pour un groupement ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du Code de la commande publique (incluse dans le DC1).

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique :

Critère n°1 – Pertinence de l'équipe mobilisée selon l'organisation retenue (Adéquation de l'équipe proposée pour le projet et moyens matériels mis en oeuvre pour la réalisation de la mission objet du marché.) - Critère n°2 – Approche méthodologique et prise en compte des contraintes du site (Approche méthodologique et organisationnelle de la mission retenue par le candidat, les mesures de communication avec les différents partenaires et intervenants, la prise en compte des contraintes du site.) - Critère n°3 – Pertinence des délais (Délai de réalisation des études de l'AVP jusqu'à la remise du rapport d'analyse des offres des entreprises pour les travaux.)
40 % : Prix

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **02/05/22 à 17h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Aucune visite de site n'est prévue dans le cadre de la consultation.
L'acheteur prévoit de négocier, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2123-5 du code de la commande publique. Si l'acheteur met en oeuvre les négociations, il envisage de les mener avec les 3 candidats ayant remis les meilleures offres.
Les candidats pourront adresser leurs questions, uniquement par la plateforme AWS (onglet "correspondre avec l'acheteur"), au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.
Le pouvoir adjudicateur pourra apporter des modifications de détail au DCE au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.

Marché périodique : Non

Fonds
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Versailles
56 avenue de Saint Cloud
78011 Versailles Cedex
Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 87
greffe.ta-versailles@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges
Préfecture de la Région Ile-de-France
5, Rue Leblanc
75911 PARIS Cedex
Tél : 01 82 52 42 67 - Fax : 01 82 52 42 95
ccira@paris-idf.gouv.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Versailles
56, avenue de Saint-Cloud
78011 Versailles

Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 87

greffe.ta-versailles@juradm.fr

Envoi le 05/04/22 à la publication